



DOSSIER DE PRESSE



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

SOMMAIRE



➤ LE MOT DU GÉNÉRAL	P.02
➤ PRÉSENTATION	P.03
➤ ORGANISATION	P.04
➤ LES VOLONTAIRES	P.05
➤ LES FORMATIONS	P.06
➤ LES RÉGIMENTS ET CENTRES	P.08
➤ LES CHIFFRES	P.10
➤ LE SMV EN BREF	P.11





LE MOT DU GÉNÉRAL



Bienvenue au SMV.

C'est un très grand plaisir de vous accueillir au milieu de nos volontaires. Je salue l'investissement de tous, chacun à sa place, au service de la réussite de notre beau projet, noble et si utile pour les jeunes Français qui nous font confiance. Ce travail d'équipe reconnu par tous, nos armées, nos partenaires, nos dirigeants politiques porte ses fruits.

*Le général Marc Boileau
commandant le Service militaire volontaire*

—   —

Le SMV est un outil militaire performant d'inclusion sociale et territoriale nécessaire pour de nombreux jeunes adultes de la République, en situation de ruptures mais en quête de structuration personnelle, professionnelle et citoyenne.

PRÉSENTATION

LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE UN TREMLIN POUR L'AVENIR

Chaque année, et en dépit d'une large palette de dispositifs d'aide à l'insertion déjà existants, de nombreux jeunes se retrouvent sans diplôme ni qualification. Les armées sont sensibles à cette situation. Par leur contribution au Service militaire volontaire, elles participent à l'insertion citoyenne et professionnelle d'une partie de la jeunesse française éloignée de la vie professionnelle tout en lui apportant des valeurs d'engagement et de savoir-être.

Ce dispositif militaire, fondé sur l'acquisition volontaire de valeurs et d'une formation professionnelle, propose un nouveau départ à des jeunes hommes et femmes qu'il arme pour l'emploi en s'appuyant sur un réseau territorial et national de partenaires institutionnels, de collectivités, d'entreprises, d'associations et d'organismes de formation.



Le cadre législatif

La loi du 28 juillet 2015, instituée, à titre expérimental, à compter du 1^{er} septembre 2015 et pour une durée maximale de 36 mois, sous l'autorité de la ministre des Armées, un Service militaire volontaire visant à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes.

Le SMV est pérennisé par la LPM de juillet 2018. Il est érigé en service à compétence nationale dès 2017. Il entre en 2020 dans le Fonds Social Européen (FSE) lui permettant une autonomie financière de fonctionnement.



Le SMV pour qui ?

Le SMV propose à des hommes et des femmes de nationalité française peu diplômés, de 18 à 25 ans, résidant en métropole et à l'étranger, un parcours individualisé de 8 à 12 mois axé d'une part sur l'apprentissage des règles de vie en collectivité et en entreprise et d'autre part sur la formation professionnelle.



Le SMV dans quel but ?

L'objectif du SMV est l'insertion sociale et professionnelle durable des volontaires grâce à un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation générale, professionnelle et pour l'insertion. Cela se fait en redonnant à de jeunes volontaires des repères, des codes et de la confiance en eux et envers les autres.



La mission d'insertion du SMV

Le SMV est un dispositif qui met le savoir-faire militaire au service des jeunes pour l'emploi. Il s'inscrit en complément des dispositifs de « seconde chance » existants tels que les Epide (Établissement pour l'insertion dans l'Emploi) ou le Service Civique. Le SMV est une initiative qui regroupe entreprises, acteurs de l'emploi et de la formation, collectivités territoriales et institutions de la République autour des jeunes qui souhaitent prendre un nouveau départ.

Tout au long de leur formation au SMV, les volontaires bénéficient d'un encadrement militaire et d'une formation fondée sur les valeurs humaines reconnues dans les armées. La fonction première des armées n'est pas l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, néanmoins elles disposent d'une expertise dans la formation de la jeunesse.

L'emploi est au cœur du parcours du jeune au sein du Service militaire volontaire et il s'agit de donner aux volontaires les outils nécessaires à une insertion professionnelle réussie. Le SMV vise également à développer le goût de l'effort à travers la pratique progressive du sport. Il offre également une remise à niveau scolaire et permet aux volontaires d'obtenir une formation au secourisme ainsi que le permis conduire.

Cet apprentissage se déroule en collaboration avec de nombreux acteurs qui s'imposent comme des partenaires du SMV notamment l'Education Nationale, les Missions Locales, Pôle emploi, les centres AFPA régionaux, les CFA, les branches professionnelles, les fonds paritaires, les régions et les entreprises. Tous ces acteurs interviennent dans le parcours de formation des volontaires du SMV qui dure en moyenne de 8 à 12 mois.



En 2020,
1200
volontaires
seront
formés.

Le Service militaire volontaire se compose d'un état-major situé à Arcueil et de 6 régiments, centres et détachement.

Le saviez-vous?

Les 100 premiers volontaires débutèrent leur formation le 15 octobre 2015 au sein du centre du SMV de Montigny-lès-Metz.

Aujourd'hui, le SMV est implanté dans 5 régions : le Grand Est à Montigny-lès-Metz et à Châlons-en-Champagne, en Île-de-France à Brétigny-sur-Orge, en Nouvelle-Aquitaine à La Rochelle, en Bretagne à Brest et en Auvergne-Rhône-Alpes à Ambérieu-en-Bugey.

LES VOLONTAIRES

De 2015 à 2019, plus de 3700 volontaires stagiaires et experts ont été recrutés et formés.

Ce dispositif s'adresse à des jeunes français âgés de **18 à 25 ans** vivant en métropole ou à l'étranger.

- Les volontaires signent un contrat militaire qui leur permet de bénéficier **de formations**, des avantages liés au statut militaire notamment la couverture sociale et la carte de circulation militaire avec les **réductions SNCF**. Mais ils ont également accès à une permanence juridique, à une assistante sociale, à une psychologue et bénéficient

d'une prise en charge totale des soins médicaux pendant toute la durée de leur formation.

- L'encadrement des unités est constitué de militaires en activité qui sont chargés de la formation, de l'accompagnement des jeunes et de leur insertion dans l'emploi.
- Les volontaires portent pendant toute la durée de leur formation une tenue militaire.
- Les centres fonctionnent sur le principe de l'internat où les volontaires sont pris en charge **24h/24 et 7jrs/7**.

La première condition pour intégrer le SMV est la **motivation** du jeune, elle se matérialise par son volontariat. En intégrant le SMV, il aura à sa disposition les moyens nécessaires à la réussite de sa formation.

Tous les volontaires sont rémunérés et ont la possibilité de passer le permis de conduire.

2 types de volontaires :

LE VOLONTAIRE STAGIAIRE :



Objectif : insertion professionnelle
Formé : pour un emploi
Contrat : de 8 à 12 mois
Solde : 345€ / mois brut

CONDITIONS REQUISES

- 18 – 25 ans
- Nationalité française résidant en métropole ou à l'étranger
- Aucun diplôme requis

LE VOLONTAIRE EXPERT :



Objectif : 1^{re} expérience professionnelle
Formé : pour exercer des missions variées telles que l'encadrement d'une équipe de volontaires stagiaires, aide-moniteur de conduite, aide DRH, aide RHL.
Contrat militaire : 1 an renouvelable 4 fois
Solde : 745€ / mois brut

CONDITIONS REQUISES

- 18 – 25 ans
- Nationalité française résidant en métropole ou à l'étranger
- Détenteur d'un diplôme de niveau CAP ou plus

FORMATION

LA FORMATION POUR LES VS

La formation comprend trois phases distinctes. Une phase de formation militaire initiale (FMI), une deuxième phase basée sur l'enseignement, la formation complémentaire enfin, une troisième phase axée sur formation professionnelle, l'apprentissage d'un métier en vue d'intégrer le marché de l'emploi.

1 La première phase correspond à la « formation militaire initiale ». Le mode de vie militaire, en tenue, en caserne, au sein de compagnies et de sections, permet aux volontaires de se réapproprier les règles simples du « vivre ensemble » telles que la cohésion, la ponctualité, le respect des règles d'hygiène et de sécurité, le souci du travail bien fait ou encore l'esprit d'équipe.



Les différents modules dispensés pendant cette phase conduite par l'encadrement militaire permettent de :

- consolider les connaissances élémentaires.
- retrouver, par des activités physiques, des habitudes de vie saine et le goût de l'effort.

2 La « formation complémentaire », véritable source d'enseignement permet au volontaire de :

- développer l'esprit citoyen ainsi que le sens de la solidarité et du service par l'éducation civique, l'apprentissage des gestes de premiers secours au travail et la participation à des missions citoyennes.
- se présenter au permis de conduire.
- acquérir un niveau scolaire adapté à chacun.

3 La troisième phase est consacrée à la « formation professionnelle » et est directement orientée vers le métier choisi par le stagiaire au 1^{er} jour de son engagement, lors de la signature de son contrat. Elle est externalisée et conçue en co-ingénierie avec les centres de formation et les futurs employeurs avec qui sont établis des partenariats.



Ainsi en Île-de-France la formation des jeunes qui se destinent aux métiers de la voie ferrée et de l'accueil a été élaborée en lien étroit avec la SNCF ; il en est de même pour la formation professionnelle des jeunes stagiaires destinés à rejoindre Disneyland Paris ou PSA.

Alternant périodes de formation et d'adaptation en entreprise, le jeune volontaire découvre progressivement son métier et son entreprise et peut être mis en situation, observé et guidé avant d'être définitivement embauché.

En fin de formation, le jeune volontaire du SMV se distingue par son savoir-être et sa formation optimisée par la détention de diverses qualifications supplémentaires et d'une formation professionnelle (FP) adaptée.



Un apprentissage par paliers

Le SMV permet aux volontaires d'acquérir de manière progressive les outils et les savoir-faire qui facilitent son insertion professionnelle. Il pourra obtenir tout au long de sa formation les outils nécessaires à la validation de pré requis qui lui permettront d'obtenir en fin de parcours, le certificat d'aptitude personnelle à l'insertion (CAPI). Il pourra par la suite faire valoir, auprès de son futur employeur, des compétences acquises. Véritable « label qualité », le CAPI est la certification obtenue par le jeune en fin de formation. Il vient attester la pleine réussite du travail réalisé au sein du SMV.

Récapitulons : la formation s'articule autour de différents modules

- ▶ **La formation militaire** proposée s'attache à renouer avec les valeurs fondamentales de la vie en collectivité et de trouver, ou retrouver, des repères. La discipline militaire ne constitue pas une fin en soi, mais un vecteur de réappropriation de valeurs.
- ▶ **La formation civique** est sanctionnée par une attestation de formation citoyenne (AFC). Ce module comprend des missions citoyennes, soit dans le cadre de missions inopinées de secours et de sécurité civile, soit dans le cadre de chantiers d'utilité publique.
- ▶ **Les jeunes sans diplôme suivent un cursus** passant par la révision et la consolidation des connaissances élémentaires : lire, écrire et compter. Ce module donne lieu à la présentation des stagiaires au certificat de formation générale (CFG), en liaison avec l'Education Nationale, et à la validation du certificat Cléa reconnu par les entreprises.
- ▶ **Une formation au permis de conduire** avec en cas de réussite la délivrance du brevet militaire de conduite et sa conversion en permis B.
- ▶ **Une formation au secourisme** sanctionnée par l'attribution d'un certificat de sauveteur secouriste au travail (SST).
- ▶ **Une formation professionnelle**, au cours de laquelle les stagiaires reçoivent les prérequis dans la filière professionnelle retenue et peuvent effectuer une ou des périodes de stage dans différents organismes ou entreprises. La formation professionnelle est validée par une attestation de formation professionnelle (AFP). Le choix des filières professionnelles retenues par le SMV est fait en liaison avec l'ensemble des acteurs locaux et régionaux de l'emploi afin de répondre à des besoins réels dans des « métiers en tension » et qui recrutent.

Cette méthode de qualification a fait ses preuves, elle permet d'adapter le rythme de travail en fonction du niveau de départ du volontaire. En validant successivement différents objectifs, le jeune est plus facilement en confiance et très vite valorisé dans ses efforts et son travail.



A RETENIR!

Le parcours : la préparation à l'emploi



LES RÉGIMENT ET CENTRES

Chaque régiment ou centre est dirigé par un chef de corps ou de centre qui a sous son commandement :

- Un état-major en charge du recrutement et de la formation, de l'administration et du soutien ;
- Une ou plusieurs compagnies qui regroupent tous les volontaires stagiaires et experts de l'unité. La compagnie est chargée de l'instruction et de l'accompagnement des volontaires pendant toute la durée de leur formation et 6 mois après leur sortie du centre.

1^{ER} RÉGIMENT SMV MONTIGNY-LÈS-METZ



Implanté au sein du quartier Colin à Montigny-lès-Metz, le régiment est commandé par le lieutenant-colonel Olivier Le Droucpeet. Composé d'une centaine de cadres, il a ouvert le 15 octobre 2015 et accueille des centaines de volontaires stagiaires et experts répartis dans les filières ci-dessous :

- Filière du BTP (Agent d'entretien du bâtiment, Ouvrier du bâtiment, Ouvrier des travaux publics, Soudeur)
- Filière Hôtellerie-Restaurant (Boucher-charcutier, Boulanger-pâtissier, Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité, Agent sécurité incendie)
- Filière Services à la personne (Agent d'entretien et de propreté, Auxiliaire de vie)
- Filière Agricole (Ouvrier forestier, Ouvrier du paysage)
- Filière Commerce (Vendeur spécialisé)
- Filière PSA (Agent polyvalent automobile, Cariste)
- Filière Pilote de drone



DÉTACHEMENT SMV CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Implanté sur le site du quartier Février à Châlons-en-Champagne, le détachement est commandé par le chef de bataillon Christophe Toussaint. Composé d'une vingtaine de cadres, il a ouvert ses portes le 16 janvier 2017 et accueille une centaine de volontaires stagiaires et experts répartis dans les filières ci-dessous :

- Filière BTP (Isolateur thermique extérieur, Ouvrier du bâtiment, Coffreur-bancheur)
- Filière Transport & Logistique (Cariste, Conducteur PL, Préparateur de commandes)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- Filière Hôtellerie-Restaurant (Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur, Restauration rapide)
- Filière Commerce (Conseiller client, Employé de libre-service, Vendeur)
- Filière Services à la personne (Assistant de vie aux familles)



2^E RÉGIMENT SMV BRÉTIGNY-SUR-ORGE



Implanté sur l'ancienne Base aérienne 217 à Brétigny-sur-Orge, le régiment est commandé par le lieutenant-colonel Michel Véra. Composé d'une soixantaine de cadres, il a ouvert ses portes le 5 novembre 2015 et accueille des centaines de volontaires stagiaires et experts répartis dans les filières ci-dessous :

- Filière SNCF (Opérateur infrastructure des voies, Opérateur mécanique de la maintenance des trains, Opérateur production fret)
- Filière Disney (Employé de restauration, Chargé d'accueil (parking, billetterie), Animateur, Employé d'hôtel, Vendeur)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- Filière Aéroportuaire (Agent bagagiste, Agent d'escale)
- Filière Logistique (Agent logistique)
- Filière Aéronautique (Opérateur numérique, Soudeur, Chaudronnier)
- Filière Restauration (Commis de cuisine, Serveur)
- Filière Mobilité (Conducteur de bus, Agent de médiation, Agent de contrôle)
- Filière Batiment (Couvreur-zingueur, Plombier)
- Filière Electricité (électricien)



3^E RÉGIMENT SMV LA ROCHELLE



Implanté sur le site du quartier Beauregard à La Rochelle, le régiment est commandé par le lieutenant-colonel Renaud Lengagne. Composé d'une quarantaine de cadres, il a ouvert ses portes le 13 janvier 2016 et accueille des centaines de volontaires stagiaires et experts. Les volontaires stagiaires intégrés sont répartis dans les filières ci-dessous :

- Filière Agricole (Ouvrier du paysage)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- Filière Services à la personne (Assistant de vie aux familles (ADVF))
- Filière Hôtellerie-Restauration (Agent polyvalent de restauration, Pizzaiolo, Serveur, employé d'étage, réceptionniste)
- Filière BTP (Agent d'entretien du bâtiment, Carreleur, Couvreur-Zingueur, Maçon, Coffreur bancheur, Monteur câbleur fibre optique)
- Filière Industrie (Ajusteur monteur structure aéronaf, Assembleur monteur système mécanisé, Soudeur)
- Filière SPA (Hydrotechnicien)
- Filière Logistique (Agent magasinier, Préparateur de commande, Caces)



CENTRE SMV BREST



Implanté à Brest, le centre est commandé par le capitaine de corvette François Fernandez. Composé d'une trentaine de cadres, il a ouvert ses portes le 6 novembre 2017 et forme une centaine de volontaires stagiaires et experts répartis dans les filières ci-dessous :

- Filière BTP (Câbleur, Chaudronnier, Soudeur)
- Filière Transport & Logistique (Agent d'entrepôt, Conducteur PL)
- Filière Sécurité (Agent de prévention et de sécurité)
- Filière Hôtellerie-Restauration (Commis de cuisine, Employé polyvalent, Serveur)
- Filière Aide à la personne
- Filière Industrie navale



Implanté sur le site du Détachement Air 278 à Ambérieu-en-Bugey, le centre est commandé par le lieutenant-colonel Jean-Pierre Turel. Composé d'une cinquantaine de cadres, il a ouvert ses portes le 29 janvier 2018 et accueille plus d'une centaine de volontaires stagiaires répartis dans les filières ci-dessous :

- Filière Sylviculture (Conducteur de scie automatisée)
- Filière Commerce (Employé libre-service)
- Filière Transport & Logistique (Conducteur de porteur, Conducteur de machines, Préparateur de commandes)
- Filière Sécurité (Agent de sécurité aéroportuaire, Agent de prévention)
- Filière Sociale (Assistant de vie aux familles)
- Filière Restauration (Agent polyvalent de restauration)
- Filière Bâtiment (Monteur en échafaudage, Monteur câbleur fibre optique)



CHIFFRES

**TAUX D'INSERTION
PROFESSIONNELLE 74%**

- 3700 volontaires formés de 2015 à 2020
- 20 ans d'âge moyen
- 28% de femmes
- 72% de réussite au permis B
- 66% des stagiaires entrent au SMV non diplômés



En 2020 Cible : 1200 volontaires stagiaires
160 volontaires experts





VERITABLE TREMPLIN VERS L'AVENIR

- 1 **Militarité** du dispositif
- 2 **Volontariat** des jeunes
- 3 **Partenariats** avec les acteurs de l'emploi

L'objectif du SMV est l'insertion sociale et professionnelle durable des volontaires.

Le SMV garantit un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation et l'insertion des volontaires.

LE RECRUTEMENT

deux types de volontaires

VOLONTAIRE STAGIAIRE

18 – 25 ans

Nationalité française résidant en métropole ou à l'étranger

Aucun diplôme requis

VOLONTAIRE EXPERT

18 – 25 ans

Nationalité française résidant en métropole ou à l'étranger

Détenteur d'un diplôme de niveau CAP ou plus



Tous les volontaires sont rémunérés, passent le permis de conduire, vivent en internat et bénéficient de la carte de réduction militaire SNCF.

LA FORMATION



Formation militaire initiale :

1 mois / cohésion / vie en collectivité / confiance en soi.



Formation complémentaire :

4 mois / remise à niveau scolaire / permis de conduire / brevet de secourisme / missions citoyennes.



Formation professionnelle :

400 heures en moyenne d'apprentissage d'un métier / elle est modulable / adaptée en permanence au niveau et aux capacités des volontaires.

PLUS DE 50 MÉTIERS

Des métiers dans tous les domaines d'emploi, qui évoluent en fonction des besoins territoriaux.



CHIFFRES

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE **74%**

3700 volontaires formés de 2015 à 2019

20 ans d'âge moyen

28% de femmes

66% des stagiaires entrent sans diplôme

LE PARTENARIAT



Le SMV s'inscrit dans une logique de partenariats avec les acteurs de la **formation**, de l'**insertion** et de l'**emploi** (Missions Locales, Pôle emploi, entreprises comme la SNCF, Disneyland-Paris, PSA-Trémery, Vinci) et les territoires (communes, départements, régions).

RENCONTREZ NOS ÉQUIPES



1^{er} Régiment du SMV Montigny-lès-Metz :

CS 90010 - 57044 METZ Cedex 01

Tél : 03 87 15 45 49 / Mail : smv-montigny@terre-net.defense.gouv.fr



Détachement SMV Châlons-en-Champagne :

BP 60365- 51013 Châlons-en-Champagne cedex

Tél : 03 26 22 26 01 / Mail : smv-chalons@terre-net.defense.gouv.fr



2^e Régiment du SMV Brétigny-sur-Orge :

1 Place du Général Valérie André

BP : 40069 91222 Brétigny sur Orge

Tél : 01 69 23 70 02 / Mail : recrutement.smvbrtetigny@gmail.com



3^e Régiment du SMV La Rochelle :

Quartier Beauregard, rue Beauregard

BP30 522 17023 La Rochelle cedex 1

Tél : 05 16 49 34 95 / Mail : recrutement.smvlarochelle@gmail.com



Centre SMV Brest :

Site militaire de Brest La Villeneuve

29820 Guilers

Tél : 09 88 68 37 68 / Mail : communication.smvbrest@gmail.com



Centre SMV Ambérieu-en-Bugey :

Avenue du Colonel Chambonnet

01508 Ambérieu en Bugey

Tél : 04 74 34 39 45 / Mail : smvamberieu@gmail.com

